Image not found or type unknown

Priorité a droite place de l'étoile.

Par **Hp2s man**, le **30/11/2014** à **19:05**

bonjour,
Voilà j'ai eu un accident le 29/11 place de l'étoile.
J'ai percuté une voiture qui ne m'a pas vu arrivé par sa droite. J'ai donc attrapé les freins et j'ai fini par percuté la voiture au niveau de sa portière avant droite.
J'étais entrain de m'insérer sur le giratoire lors de l'impacte.
La police ma dis que dans tout les cas c'est tord partagé sur ce rond point.J'ai donc peur de ce qui va arrivé. Ma moto est bonne pour la casse et je ne suis pas en tout risque.
Que va t il se passer?
On a rempli le constat sauf qu'elle n'a pas voulu cocher les cases (case 7 pour elle (roulait sur une place a sens giratoire) et 6 pour moi (s'engageait sur une place a sens giratoire)). On a bien fait le croquis et au verso j'ai précisé les circonstance de l'accident.
Merci pour vos réponses

Par **martin14**, le **01/12/2014** à **06:44**

bjr,
La place de l'Etoile est un peu une énigme pour moi en ce qui concerne les priorités .. Ce qui est en votre faveur, c'est que vous avancez au feu vert .. mais en même temps, ceux qui sont sur la place n'ont pas de feu rouge .. puisque les feux sont sur les avenues adjacentes .. et non sur la place elle-même... Pour moi, la priorité à droite ne saute pas vraiment aux yeux .. je ne serais pas surpris que les assurances appliquent le 50/50 comme vous l'ont indiqué les FDO ... mais çà se sont les réponses des assureurs .. Ce ne sont pas forcément les réponses des juges ... il faudrait savoir ce qu'en disent exactement les tribunaux ?? attendez d'autres réponses ...

Par **janus2fr**, le **01/12/2014** à **08:12**

Bonjour,
Pour la place de l'étoile, c'est priorité aux conducteurs qui s'engagent.
Donc d'après votre récit, c'est l'autre conducteur qui semble responsable à 100%.
Il est malheureusement probable que les assurances fassent le forcing pour un 50/50, mais vous pourrez vous défendre si c'est le cas.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés